

**Révision des règlements
d'urbanisme**



Capsule 6



Résumé :

**Règlement relatif au Plan d'implantation et
d'intégration architecturale (PIIA)**



Qu'est qu'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ?



- Un règlement de PIIA permet à une municipalité d'évaluer la qualité des projets de construction ou de rénovation **avant de donner un permis.**
- Le PIIA permet à la Municipalité **d'exercer un contrôle de qualité** (dans *certaines zones du territoire ou pour certaines catégories de projet*) **sur les nouvelles constructions**, tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Qu'est qu'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ? *(suite)*

- Le PIIA agit en complément des normes établies par le règlement de zonage.
- Les maisons unifamiliales ne sont pas visées par le PIIA.



Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ? *(suite)*

Le Règlement de PIIA *n'est pas assujetti* à un registre public.



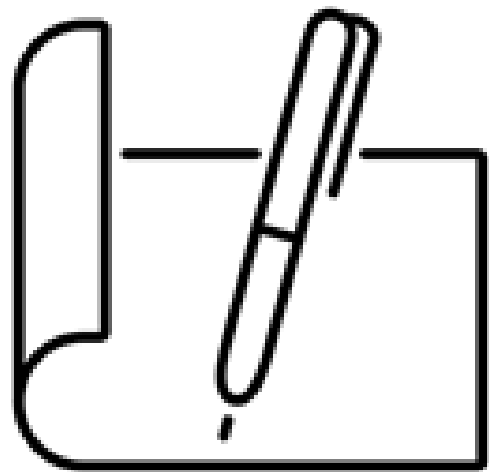
Quelle est la différence entre le règlement de zonage et un PIIA ?

Type de règlement	Règlement de zonage	PIIA
Nature des règles	Clares, objectives, chiffrées	Plus souples, qualitatives, basées sur des critères
Application	Automatique	Analyse lorsque assujettis
Exemples	La hauteur maximale d'un bâtiment est de 10 mètres.	On évalue si un nouveau bâtiment s'harmonise avec la hauteur des bâtiments voisin.

Les nouveautés du PIIA proposé

Le nouveau projet est beaucoup plus rigoureux :

- Système de pointage avec note minimale de passage;
- Chaque type de projet comporte son propre chapitre et tableau afin de faciliter l'évaluation des critères;
- Ajout d'un schéma descriptif avec photos;
- Bonification de la documentation demandée pour obtenir un permis.

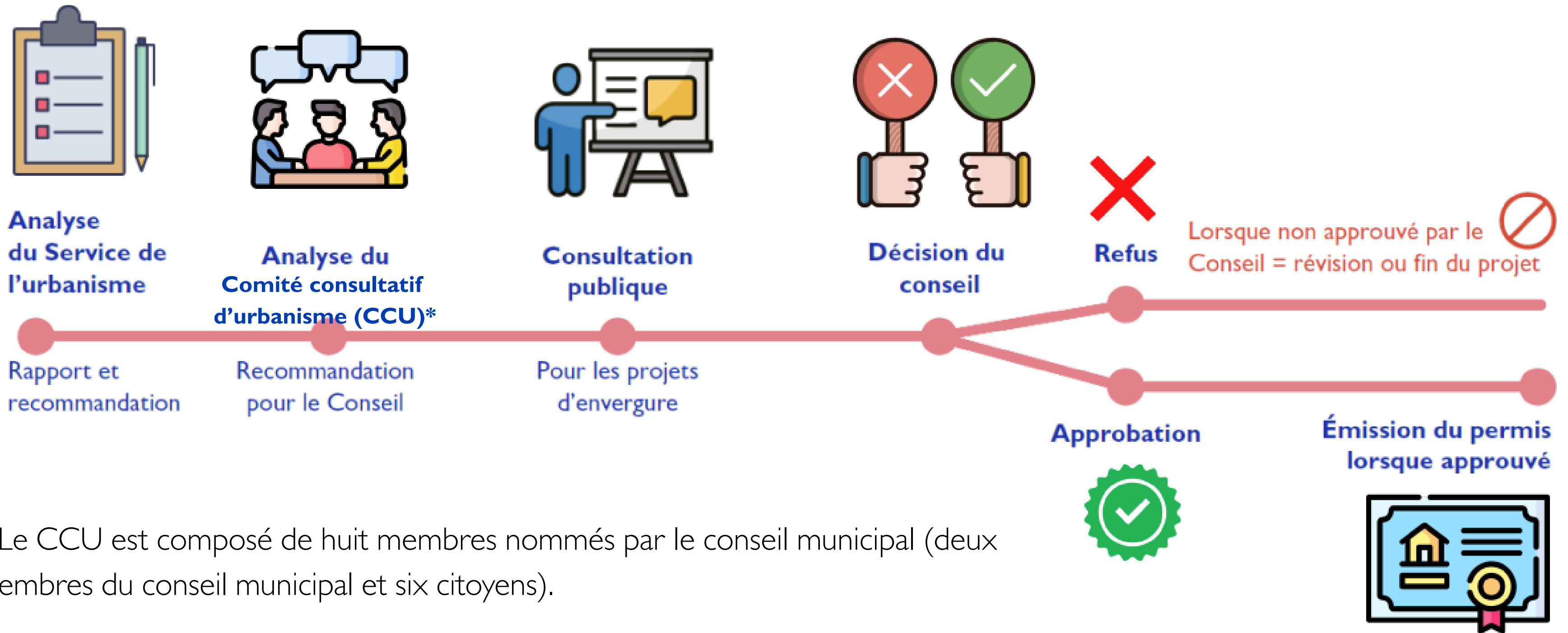


Les nouveautés du PIIA proposé *(suite)*

- Critères concernant l'utilisation durable de l'eau (nappe phréatique);
- Critères concernant les impacts sur la circulation;
- Chaque type de projet intégré comporte un tableau avec des critères spécifiques;
- Critères concernant le développement durable.



Les étapes d'une demande de PIIA



Apprenez-en davantage !

Pour plus amples détails concernant le Règlement de PIA :



- **Lisez le document*** rédigé par le Service d'urbanisme présenté lors de **l'atelier du 15 avril dernier.**

**disponible sur notre site Web à la page suivante : cantley.ca/revision-reglements.*



- **Participez à la consultation publique le 26 mai.**

Consultation publique

Lundi, 26 mai à 18 h 30 au CCM

Concernant les règlements suivants :

PIIA, Zonage, Lotissement

Inscription : www.cantley.ca/revision-reglements

****Inscription non obligatoire, mais souhaitable
afin qu'il y ait suffisamment d'espace pour tous!***



Révision des règlements d'urbanisme

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions concernant la révision des règlements et les étapes suivantes.

municipalite@cantley.ca